

SCI FANCHOUFA
R.N 200
Route d'ALERIA
20250 CORTE

Tel 06 08 73 14 42

15 FEV. 2011
39

Collectivité Territoriale de Corse
Madame MASSONI
Service Foncier

v/réf 2011/N°045B/9CS/SM
Objet Délaié sur la RN 200 CORTE

CORTE le 10 Février 2011

Madame ,

Votre courrier en date du 08 Février 2001

Nous vous confirmons notre accord pour l'achat de la parcelle délaissée en bordure de la RN 200 CORTE

Ci-joint toutes les pièces demandées

Nous restons à votre disposition pour tout autre renseignement utile

Vous remerciant de votre amabilité veuillez agréer Madame l'expression de nos salutations distinguées.

L .Cristofari de Michelis





DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

Bastia, le 24 septembre 2010

TRESORERIE GENERALE DE BASTIA



Service Domaine
BP 110
Square St Victor
20291 Bastia Cedex

Pour nous joindre :
Affaire suivie par : MARIN H.
Téléphone : 04 95 30.46 38
Télécopie : 04 95 30.46.41
Courriel:henrimarin.@cp.finances.gouv.fr
Objet : V/lettre en date du 7 septembre 2010
DGA-SF-2010 n° 1375
Lido 2010-096V0458

Le Trésorier Payeur Général
à
Monsieur Le Président du
Conseil Exécutif de Corse
22, Cours Grandval B.P. 215
20187 AJACCIO CEDEX 1

Monsieur Le Président,

Par lettre citée en référence, vous demandez mon avis sur la valeur vénale d'un délaissé routier situé au droit de la parcelle AO 157 , d'une superficie de 307 m² sur le territoire de la commune de CORTE.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que cette valeur peut être fixée à **8.000 €**

L'évaluation contenue dans le présent avis correspond à la valeur vénale actuelle, une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai d'un an.

Je vous prie de croire, Monsieur Le Président, à ma considération distinguée.

DR2B n° 2025	4 - OCT. 2010
DR2B	/ Information
SAF	/
SFC	<input checked="" type="checkbox"/> 205
SETN 1	<input type="checkbox"/> Suite à donner
SETN 2	<input type="checkbox"/>
SETN 3	<input type="checkbox"/> Projet de réponse
SETN 4	<input type="checkbox"/>
SGR	<input checked="" type="checkbox"/> Pour avis
ENT	<input type="checkbox"/>
Parc	<input type="checkbox"/> Men parler

P/Le Trésorier Payeur Général ,
L'Inspecteur

H. MARIN

SCI FANCHOUFA
RN 200
Route d'ALERIA
20250 CORTE
Tél : 06 08 73 14 42

TRANSMIS LE
30 DEC. 2009

DR2B n°	5234	
DR2B		
CF		Information
BF	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Suite à donner
TN1		
TN2		<input type="checkbox"/> Projet de Réponse
BE1		
BE2		<input checked="" type="checkbox"/> Pour Avis
RGR		
ENT		
Parc		M'en parler

29 DEC. 2009

Monsieur Gérard LE BOULANGER
Chef de subdivision
Collectivité Territoriale
Route du cimetière
20250 CORTE

CORTE le 22 décembre 2009

Monsieur,

Suite aux travaux effectués sur la RN 200 à la sortie de CORTE,
une bande de terrain de 300 M2 environ a été délaissée

Lors de la réunion avant travaux en présence de Mr SINDALI,
Maire de CORTE et de Mr THOREL, Directeur des routes, il avait
été convenu, la C.T.C n'utilisant plus cette parcelle devenue
inaccessible, que cette parcelle me serait vendue.

Je serais donc désireux d'acquérir le l'acquérir (voir le relevé joint)

Espérant recevoir, comme promis, un accord favorable, je vous
serais gré de bien vouloir m'indiquer la procédure à suivre
Dans cette attente veuillez croire Monsieur le Directeur à
l'expression de ma considération distinguée.

*indiqué à Mr directeur des routes
ce site à donner avec parcelle
Corte le 28 décembre 2009
Le chef de subdivision*

G. Le Boulanger

pu Le Gérant
L. Cristofari de Michelis

SCI FANCHOUFA
RN 200 - BP 10
20250 CORTE
Tél. 04.95.46.01.94
Fax 04.95.46.01.08
tel 0608731442

Commune :
Corte

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISE

Section : AO
Qualité du plan :
Echelle d'origine : 1/1000
Echelle d'édition : 1/1000
Date de l'édition : 23/04/2010
Support numérique :

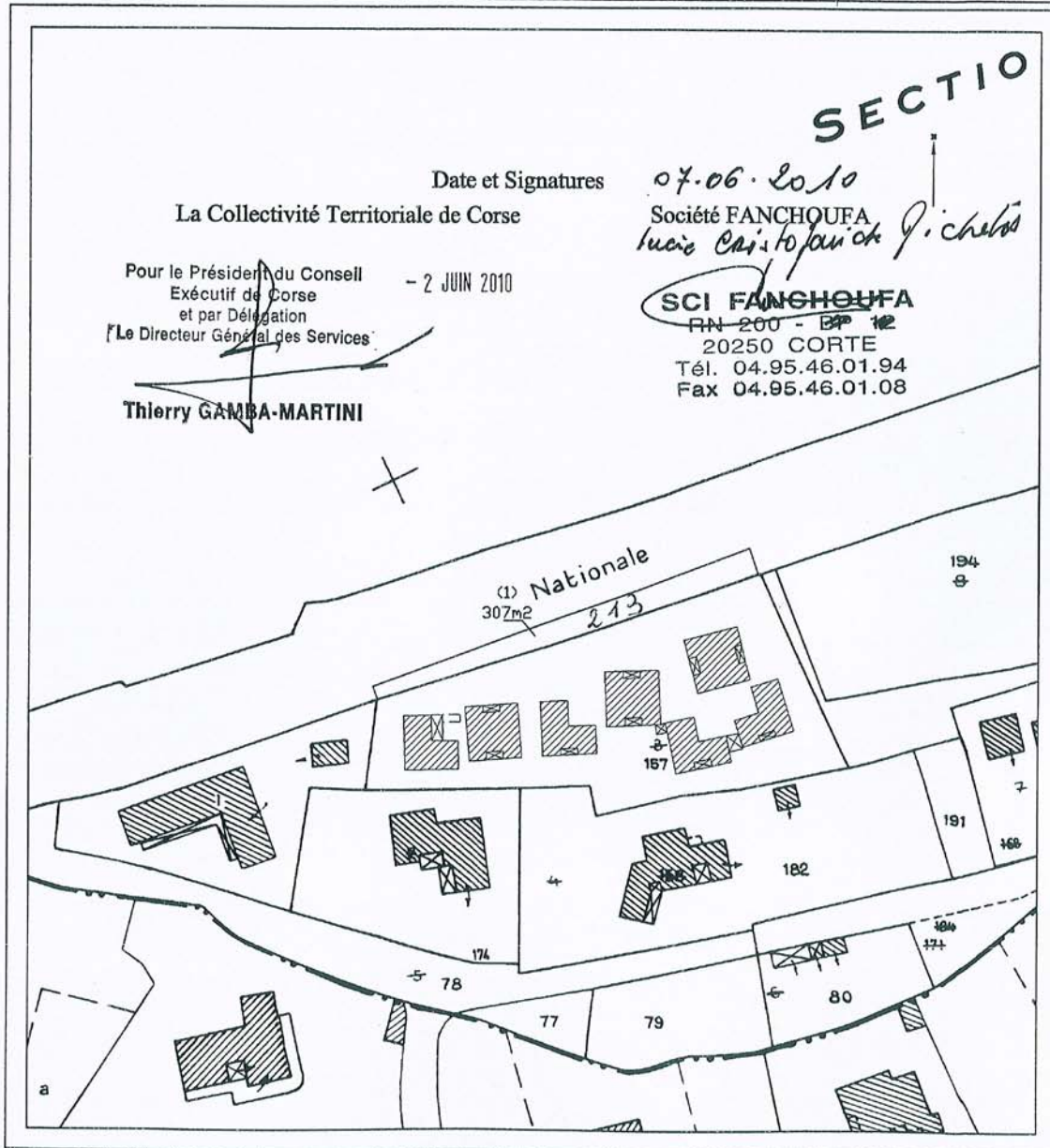
Numéro d'ordre du document d'arpentage : 753.D
Numéro d'ordre du registre de constatation des droits :
Cachet du service d'origine :

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55 471 du 30 avril 1955)
Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) :
- A - D'après les indications qu'elle ont fournies au bureau ;
- B - En conformité d'un piquetage : effectué sur le terrain ;
C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé le 23/04/2010 par M. J. Luc MEDORI géomètre à BASTIA
Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la chemise 6463
A _____, le _____

Document d'arpentage dressé par M. J. Luc MEDORI
à : Bastia
Date : 07 Juin 2010
Signature : Jean-Luc MEDORI
Géomètre-Expert Foncier-BELG

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une enquête (plan révisé par vote de main à port), dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien relevé du cadastre, etc...)
(3) Préciser les noms et qualités du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avocat représentant qualité de l'auteur expertisé).

Dossier n° 10074/10051





Cabinet MEDORI & Associés

Jean-Luc MEDORI - Dominique MOURIES-MEMMI
Géomètres Experts Fonciers D.P.L.G. - Ingénieurs Géomètres

Cabinet principal : Les Jardins de Toga - Chemin de Furcone - 20200 Bastia
Cabinet secondaire : Espace Maria-Julia - 20218 Ponte-Leccia

Tél : 04 95 34 95 20 - Fax : 04 95 31 57 92 - Mtl : contact@cabinetmedori.fr - Site : www.cabinetmedori.fr



Propriété de la Collectivité Territoriale de Corse

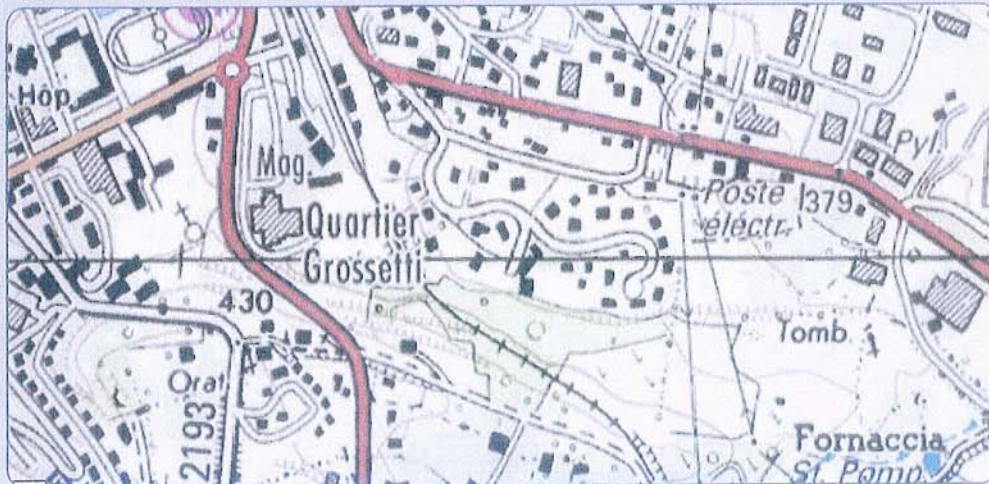
Commune de CORTE

Route Nationale n°200

DIVISION FONCIERE

Echelle 1/200

Plan de Situation



COPIE CERTIFIEE CONFORME A L'ORIGINAL
DEPOSE EN NOS ARCHIVES

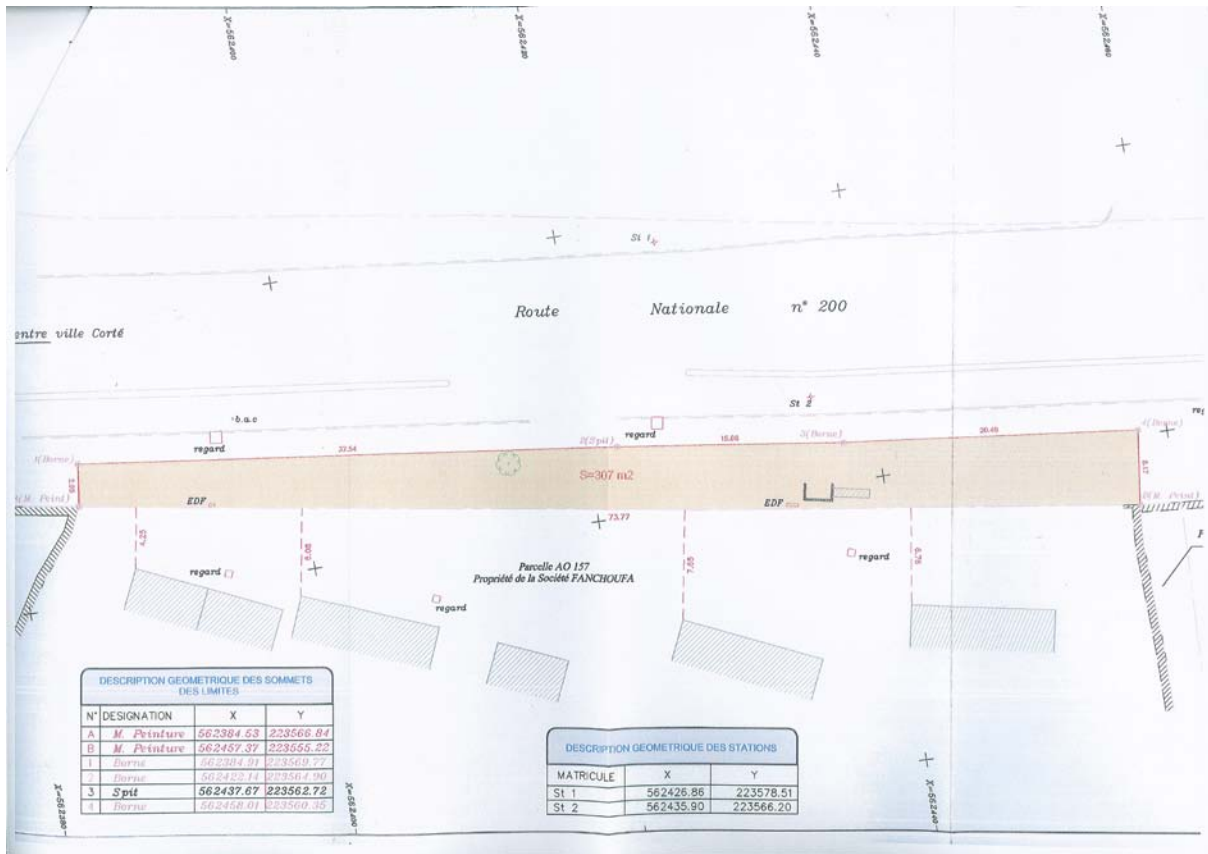
Délivrée le : 23/06/2010

Date	Travaux
17/03/2010	Bornage Terrain
18/02/2010	Levé Terrain

Dossier n°10074/10051

Le 16 Avril 2010

Bornage - Topographie - Expertises - Copropriété - Lotissements - Aménagement Urbain - Maîtrise d'Oeuvre V.R.D.
Le Géomètre-Expert : votre conseiller, votre partenaire, votre sécurité



DESCRIPTION GEOMETRIQUE DES SOMMETS DES LIMITES

N°	DESIGNATION	X	Y
A	M. Peinture	562384.53	223566.84
B	M. Peinture	562457.37	223555.23
1	Borne	562394.01	223559.77
2	Borne	562433.14	223558.96
3	Spit	562437.67	223562.72
4	Borne	562458.01	223559.35

DESCRIPTION GEOMETRIQUE DES STATIONS

MATRICULE	X	Y
ST 1	562426.86	223578.51
ST 2	562435.90	223566.20